



Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Niveau 3* - 567 heures théoriques

(546h de formation théorique+21h AFGSU niv2)

Certification : Ministère chargé des Solidarités et de la Santé

Echéance de l'enregistrement 01/09/26

Présentation

S'engager dans une relation d'accompagnement au cœur du lien social

Le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Issu de la fusion du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) et du Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP), il forme des professionnels de l'accompagnement au quotidien.

L'accompagnant éducatif et social intervient auprès de personnes en situation de handicap, en perte d'autonomie ou en situation de vulnérabilité sociale. Dans une démarche d'écoute, il contribue à soutenir l'autonomie des personnes, à favoriser leur participation à la vie sociale et agit en coopération avec les familles et les professionnels du secteur social et médico-social.

Formation conforme à l'arrêté du 30 août 2021 et à l'arrêté du 28 février 2022.

Publics

La formation s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus, ainsi qu'aux professionnels et futurs professionnels accompagnant enfants, adolescents, adultes en situation de handicap, de perte d'autonomie, de vulnérabilité. Elle est également ouverte aux personnes en reconversion professionnelle souhaitant s'engager dans le secteur social et médico-social.

Conditions d'accès :

- Être âgé de **18 ans minimum** à la date d'entrée en stage
- Aucun diplôme requis
- **Épreuves de sélection** : dépôt d'un dossier de candidature et entretien individuel oral de 30 mn portant sur la motivation, le projet professionnel, l'aptitude à travailler auprès des publics concernés et la capacité à s'engager dans la formation.

La diversité des parcours et des expériences des apprenants favorise le partage d'expériences, la mutualisation des pratiques et la dynamique de groupe, au cœur de l'approche coopérative du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée.

Compétences visées

Une formation fondée sur les valeurs de la coopération

Au sein du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, la formation au DEAES s'inscrit dans une approche pédagogique basée sur la coopération, l'analyse des pratiques et l'expérience professionnelle. L'apprenant n'est pas seulement un étudiant, est acteur de sa formation. *le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée assure un accompagnement personnalisé tout au long de la formation et des stages. Le diplôme peut être obtenu par la formation complète, partiellement via la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou l'apprentissage.*

L'organisation de la formation est basée sur l'acquisition de compétences d'accompagnement éducatif et social telles que :

BC1 – Accompagnement de la vie quotidienne et sociale

- Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Mettre en œuvre des méthodes et outils adaptés pour réaliser ses activités
- Veiller au bien-être et prendre soin de la personne dans un accompagnement de proximité

BC2 – Participation aux projets personnalisés et vie sociale

- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets personnalisés
- Identifier besoins et potentialités de la personne pour adapter l'accompagnement

BC3 – Communication et travail en équipe

- Collaborer avec les professionnels et l'entourage de la personne
- Communiquer efficacement et partager les observations

BC4 – Connaissance de l'environnement professionnel

- Connaître les politiques publiques, le secteur social et médico-social, la santé et l'environnement d'intervention

BC5 – Identité et posture professionnelle

- Développer son identité et son positionnement professionnel dans le champ du travail social

CURSUS

Rentrée : nous contacter

Durée : 12 à 18 mois

Cours : 567h

Stage : 140 h à 840 h selon statut

Rythme : 5 à 10 jours / mois + stages

TARIFS

6 552 €

Frais de dossier : 100€

CONTACT

Responsable formation

Patricia ZUCCA

Informations

Salima GEOLARD

sgeolard@collcoop.org

04 42 10 02 46

Admission

- Constitution d'un dossier d'admission avec CV, lettre de motivation
- Entretien de positionnement

VAE

Le Collège Coopératif peut vous accompagner dans votre démarche d'accès au diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Contactez-nous 04 42 10 02 46

Conditions d'accès

Les conditions d'accès sont consultables sur notre site internet www.collcoop.org

Contenu

La formation DEAES s'articule autour de 5 domaines de formation (DF) liés aux 5 blocs de compétences (BC)

Durée de la formation théorique : 567h

Formation théorique (546h) + Formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU 2) (21h)

- DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne (112h)
- DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91h)
- DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105h)
- DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h)
- DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h)

Enseignement transversal : professionnalisation et construction de l'identité professionnelle.

Formation pratique : 840h

- 2 stages minimum
- Les salariés en formation effectuent un stage de 140h hors structure employeur ou non.

Évaluation

L'évaluation se fait tout au long de la formation pour chaque bloc de compétences : Présence en formation, participation aux échanges collectifs, partage d'expériences, travail d'écriture professionnelle, travaux de groupe...

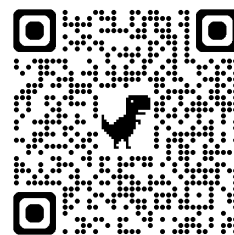
Lieux d'intervention :

L'AES peut exercer au domicile de la personne accompagnée (particuliers employeurs, SAAD, SAP, SPA-SAD, SSIAD), en établissement social ou médico-social (EHPAD, MAS, CHRS, FAM, IME, ITEP, MECS), ou dans des structures d'accueil de la petite enfance, d'enseignement, de formation, d'emploi ou d'activités culturelles.

Suite professionnelle

Après l'obtention du DEAES et une expérience professionnelle, il est possible de poursuivre des formations supérieures et d'évoluer vers différents métiers dans les secteurs social, éducatif, sanitaire

Infos handicap



Recrutement

Entretien de sélection

sur convocation après réception du dossier de candidature

Allègements

Des allègements sont possibles en fonction des diplômes obtenus.

Nous consulter

Plus d'infos sur www.collcoop.org

Certification

Bloc 1 : épreuve écrite organisée par la DREETS: étude de cas pratique, épreuve orale, présentation d'un dossier de pratique professionnelle, validation du stage.

Bloc 2 : épreuve orale à partir d'une étude de cas et validation du stage

Bloc 3 : épreuve orale à partir d'un document élaboré par le candidat projet d'animation sociale et validation du stage.

Bloc 4 : épreuve orale, présentation d'une étude de situation vécue en stage et d'un document élaboré par le candidat.

Bloc 5 : épreuve écrite sur table et validation du stage.